

SAINT GÉLASE 1 ER, PAPE

(496)

Fêté le 21 novembre



Gélase, originaire d'Afrique, fils de Valère, successeur du pape saint Félix III (483-492), occupa le siège de Rome quatre ans, huit mois et dit-huit jours (1^{er} mars 492-19 novembre 496). En deux ordinations faites à Rome aux mois de février et de décembre, il créa deux diacres, trente-deux prêtres et soixante-dix-sept évêques. C'était un homme d'un zèle très ardent pour la propagation de la foi, très instruit surtout dans la littérature sacrée et d'un courage intrépide pour résister aux envahisseurs des droits de l'Eglise et abaisser l'orgueil des schismatiques. Pendant que Théodoric, auquel l'histoire devait donner le nom de Grand, imposait par la double force de la diplomatie et des armes, sa domination en Occident et fondait le royaume des Ostrogoths, le souverain Pontife, sans autres armes que le droit, la charité, la prière, établissait sur des fondements immuables la discipline religieuse, destinée à courber tous les barbares sous le joug de l'Evangile. Les guerres incessantes, les révolutions politiques, l'agitation du monde entier ne le détournèrent point de cette oeuvre, modeste en apparence et toute de perfectionnement intérieur, qui devait avoir des résultats non moins utiles à l'Eglise elle-même qu'aux Etats naissants de l'Europe chrétienne. Ce fut par la charité que Gélase commença sa mission apostolique. Durant une famine qui désola la ville de Rome, il sut pourvoir largement à sa subsistance. Les lupercales et d'autres fêtes païennes subsistaient encore, malgré les édits des empereurs, malgré le zèle des Pontifes. Saint Gélase les abolit enfin pour toujours, en dépit du sénateur Andromaque et de plusieurs autres notables de Rome. Il fit brûler publiquement, sur la place Sainte-Marie-Majeure, les livres des Manichéens de Rome. Il réprima également les Pélagiens et d'autres sectaires encore, il condamna les partisans d'Acace, et, en particulier, Euphémios de Constantinople.

Malgré la courte durée d'un pontificat qui n'atteignit pas cinq années, le nom de Gélase 1^{er}, avec ceux de saint Léon et de saint Grégoire le Grand, a laissé l'empreinte la plus profonde dans la liturgie, le droit et la discipline ecclésiastiques. Outre une vingtaine de lettres intégralement conservées, soixante canons de Gélase ont pris place dans le *corpus juris*. Nous lui devons la fixation du canon de l'Ecriture et le premier index des oeuvres reconnues comme authentiques par le Saint-Siège. Enfin le Sacramentaire qui porte son nom nous offre le plus ancien recueil des formules liturgiques de l'Eglise latine, publié depuis les constitutions dites des Apôtres. Saint Gélase composa aussi un Traité des deux natures en Jésus Christ, contre les erreurs nestoriennes; ce grand ouvrage n'est point parvenu jusqu'à nous. Il commençait, à propos du schisme d'Eutychès, le traité de l'Anathème, que la mort ne lui permit point d'achever.

Les moeurs de Gélase 1^{er} répondaient à sa doctrine, qui était toute sainte. Il regardait la dignité dont il était revêtu, non pas comme un moyen de domination, mais comme une véritable servitude. Son occupation continuelle était la prière et la méditation des saintes Ecritures. Il se plaisait en la compagnie des serviteurs de Dieu; il aimait à s'entretenir avec eux dans des choses spirituelles. Il pratiquait les mortifications et le jeûne des plus austères anachorètes; pauvre lui-même, il nourrissait les pauvres. Sa conduite, dans les circonstances difficiles où se rencontra son pontificat, fut pleine de prudence, de modération et de douceur. Saint Gélase s'endormit dans le Seigneur le 21 novembre 496 et fut enseveli au Vatican.

M l'abbé Darras, *Histoire générale de l'Eglise* t. 13, p. 547-632.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 13